1 CHOISIR LA BONNE ÉCHELLE

Les initiatives sur l'économie circulaire bouillonnent. Toutefois, ce nouveau modèle, pour éclore, ne peut pas se satisfaire d'une juxtaposition d'expériences. Quelle est l'échelle territoriale plus pertinente pour fédérer l'action ?

Une cinquantaine de projets en cours ou pérennes

Carte de France des démarches d'écologie industrielle et territoriale

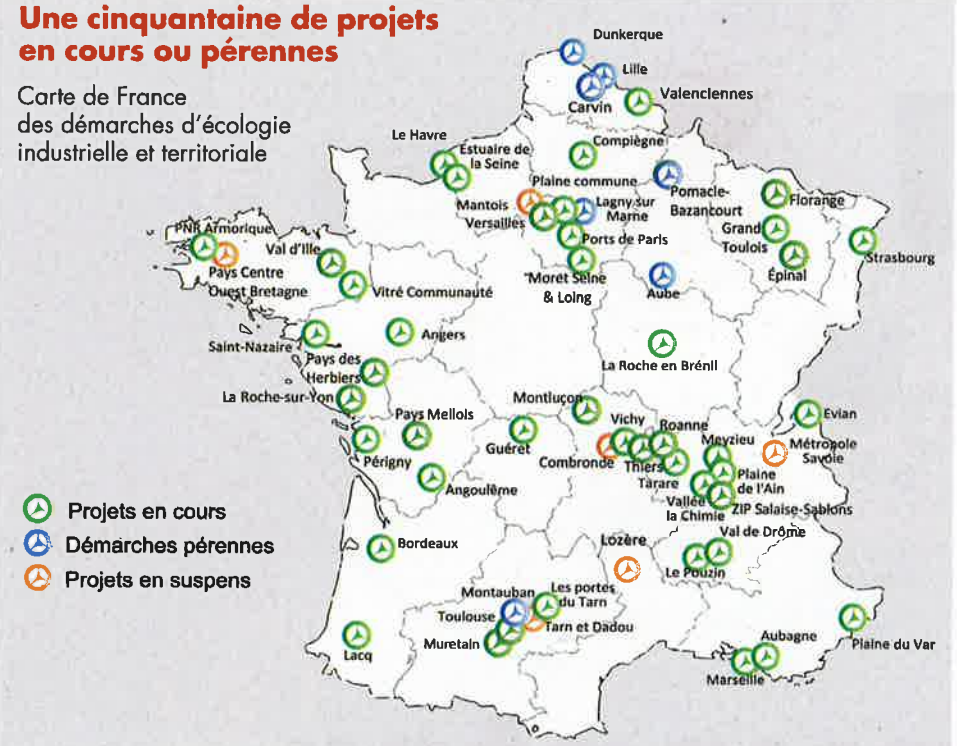

Source : Orée et Cyril Adoue – janvier 2014

L'économie circulaire est porteuse d'un autre modèle de fonctionnement de nos économies, sobre en ressources, partenarial, voire collaboratif, réduisant les impacts environnementaux. Elle constitue une opportunité d'économies, mais aussi de création d'activité et d'emplois : selon une étude de la Commission européenne de fin 2012, elle pourrait générer entre 200 000 et 400 000 emplois en France.

Les initiatives dans le domaine se multiplient. De grandes entreprises font évoluer leur modèle économique : Xerox vend l'usage de ses photocopieurs plutôt que les machines elles-mêmes ; Michelin, dans le secteur des poids lourds, des kilomètres parcourus à la place des pneus. De multiples PME, start-up, structures de l'économie sociale et solidaire se créent pour offrir services et idées nouvelles. Les CCI sont sur le pont : celle de Quimper Cornouaille porte un projet d'accompagnement de l'économie circulaire. Le congrès d'octobre 2014 de CCI France, l'établissement national fédérateur et animateur des CCI, avait pour thème : « Entrez dans l'ère de l'économie circulaire ». À cette occasion, a été présenté un recueil mettant en lumière leurs nombreuses actions en la matière. *« Les CCI souhaitent prendre toute leur part dans cette nouvelle donne, en mobilisant leur savoir-faire et leurs outils pour aider les entreprises dans ces changements »*, souligne Philippe Dutruc, président de la CCI des Deux-Sèvres et élu référent développement durable à CCI France. Sur une cinquantaine de zones industrielles ou parcs d'activité identifiés par l'association Orée, l'application des principes de l'écologie industrielle et territoriale conduit à des symbioses industrielles (échanges de flux et mutualisation des besoins interentreprises). Ainsi, le Club d'écologie industrielle de l'Aube a permis l'emploi de sables de lavage des betteraves de la sucrerie Cristal Union par Eiffage en remplacement de matériaux de carrière. Le Club participe aujourd'hui à des réflexions sur la transformation de déchets du textile en matériau de conditionnement, sur la réutilisation de flux d'eau provenant de choucrouteries, sur de possibles synergies dans le vignoble champenois…

Similaire sur le principe, mais concernant un très large territoire (plus de 3 700 km² sur trois départements), le projet Estuaire de la Seine a pour cheville ouvrière l'Association écologie industrielle estuaire (AEIE). Il s'avère que le développement de cette approche à une échelle aussi vaste est à la fois un avantage et un handicap. D'un côté, il y a une réelle cohérence territoriale. De l'autre, un manque de disponibilité des données de base pour le diagnostic et une plus grande difficulté à la sensibilisation et à la mise en mouvement des acteurs : il faut alors hiérarchiser les thèmes et les secteurs d'expérimentation, et trouver des relais. Des collectivités de tous niveaux ayant compris le fort enjeu de mise en cohérence et de coordination des interventions sur les territoires ont commencé à défricher ce champ. L'économie circulaire faisant appel à la connaissance mutuelle des acteurs et de

Contacts

> Ademe, Alain Geldron, alain.geldron@ademe.fr
> ARF, Alain Rousset, tél. : 01 45 55 82 48.
> Association écologie industrielle estuaire, Jean-Claude Weiss, tél. : 02 32 84 64 53.
> CCI des Deux-Sèvres, Philippe Dutruc, tél. : 05 49 28 79 79.
> CCI Quimper Cornouailles, Bruno Faou, bruno.faou@quimper.cci.fr
> Orée, Patricia Savin, tél. : 01 48 24 04 00.

leurs flux de matières, ainsi qu'à leur capacité à nouer des coopérations innovantes, l'approche territoriale constitue en effet un levier incontournable.

D'ailleurs, les sept piliers de l'économie circulaire mobilisent de multiples leviers d'intervention relevant des politiques publiques : développement économique, politiques de l'emploi, de la formation, de l'insertion sociale, des transports, de l'aménagement du territoire, du développement durable, etc. *« L'économie circulaire est un moyen pour les territoires de travailler à leur résilience et à leur transition »*, note Alain Geldron, référent national sur les ressources et l'économie circulaire à l'Ademe. À tous les échelons territoriaux, des collectivités commencent à se mobiliser. L'Association des régions de France, avec l'Ademe, est ainsi à l'initiative d'un guide méthodologique du développement de stratégies régionales d'économie circulaire. Cet outil donne des directions pour définir une feuille de route adaptée au territoire. *« Concrètement, les régions apparaissent comme les acteurs aptes à pousser à l'écoconception, accompagner les chefs d'entreprise dans le développement de l'écologie industrielle, de l'usine du futur, favoriser les écomatériaux, via la commande publique... »*, plaide Alain Rousset, président du conseil régional d'Aquitaine et de l'ARF. ●

Fabienne Nedey

L'avis de **Patricia Savin**, présidente d'Orée

DR

« Notre rôle est de mettre à disposition des outils »

« Orée promeut une vision de l'économie circulaire responsable et solidaire vis-à-vis de la société, respectueuse de la biodiversité et des services écosystémiques, globale et intégrée. Nous sommes notamment très attentifs au fait qu'elle ne soit pas réduite à la seule dimension des déchets. Elle se décline en trois axes : démarches centrées sur le produit ou service (écoconception, économie de la fonctionnalité), sur les filières (recyclage, valorisation) et sur le territoire (écologie industrielle et territoriale). Orée travaille sur chacun d'eux, en apportant un accompagnement, une veille méthodologique, des outils, des éclairages... Je retiens quelques besoins clés : se mettre d'accord sur les définitions, proposer des modes d'emploi, faire participer les chercheurs et prévoir une évaluation basée sur des indicateurs. »